

La

Semaine Religieuse

DE

Québec

VOL. XXV

Québec, 31 août 1912

No 4

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 49. — Les Quarante-Heures de la semaine, 49. — Chronique diocésaine, 50. — S. S. Pie X, 50. — Le Pape réformateur, 51. — Beati Mortui ! 54. — Hospice Sainte-Anne de la Baie Saint-Paul, 58. — Etrange histoire d'outre-tombe, 59. — Pourquoi l'index ? 61.

Calendrier

— o —

1	DIM.	b	XIV apr. Pent. et I Sept. Le Cœur très pur de Marie. <i>dbl. maj.</i> <i>Kyr.</i> de la Ste Vierge, II Vêp., mém. du suiv. et du dim. (A la Basilique, Fêtes des Stes Reliques (r.), <i>Kyr.</i> 2 cl. II. Vêp., mém. du suiv. et du dim. <i>Le Cœur très pur de Marie</i> est
2	Lundi	†b	S. Etienne, roi de Hongrie, confesseur. (transféré au dim., 3
3	Mardi	†vr	De la férie. A la Basilique, †r. De l'oct. (nov. pour la Basilique.
4	Mercredi	†vr	De la férie. A la Basilique, †r. De l'oct.
5	Jeudi	†b	S. Laurent Justinien, évêque et confesseur.
6	Vendredi	†vr	De la férie. A la Basilique, †r. De l'oct.
7	Samedi	†b	De l'Immaculée-Conception. A la Basilique, †r. De l'oct.

Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

1er Sept. Saint-Ambroise. — 2, Sainte-Anastasia, Sainte-Apolline. — 3, Saint-Alexandre, Orphelinat de Saint-Sauveur. — 4, Saint-Vallier, Leeds. — 5, Frampton, Rivière-Ouelle. — 6, Saint-Ferdinand.

Chronique diocésaine

— o —

Samedi dernier, à la chapelle du Collège de Lévis, Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque a conféré les Ordres Mineurs aux clercs dont voici les noms : MM. Emile Bernier, Pantaléon Thiboutot, Phidyme Jobin, Maurice Brown, Odina Roy, Charles Rodrigue, Isidore Drouin, Edmond Pelletier, Georges Blais, Joseph Gagné, Ernest Lemieux, Gédéon Montminy, Jean-Charles Dumas.

Les suivants ont reçu, à la même cérémonie, l'ordre du Sous-diaconat : MM. Joseph Roberge, Alphonse Legendre, Léopold Roberge, Eugène Dumas, Félix Dumont, Amédée Drouin, Camille Mercier, Emile Journault, Honoré Fréchette.

Tous ces nouveaux ordonnés appartiennent au diocèse de Québec, sauf le dernier, qui vient d'être agrégé au diocèse de Régina, Sask.

Le lendemain, dimanche, dans la même chapelle, les nouveaux sous-diacres ont reçu l'ordre sacré du Diaconat : MM. Joseph Roberge, Alphonse Legendre, Léopold Roberge, Eugène Dumas, Félix Dumont, Amédée Drouin, Camille Mercier, Emile Journault et Honoré Fréchette.

Tous ces lévites, élèves des collèges de Sainte-Anne et de Lévis, venaient de terminer leur retraite annuelle, prêchée, pour chaque groupe, dans le collège où ils ont fait leurs études.

S. S. Pie X

— o —

Le 9 août, on a fêté solennellement, à Rome, le neuvième anniversaire du couronnement de S. S. Pie X. Ce jour-là, la messe a été chantée, en présence du Saint-Père, par S. Em. le cardinal Merry del Val, dans la chapelle Sixtine. — Malgré son grand âge, Sa Sainteté jouit d'une excellence santé.

Les journaux de Rome ont consacré des articles à Pie X à l'occasion du neuvième anniversaire de son élection.

L'Osservatore Romano a dit que ces neuf ans de pontificat

ont augmenté énormément dans l'esprit des fidèles les sentiments de reconnaissance et de tendresse qui ont accompagné l'élection du Pape, en raison des amertumes qu'il a souffertes et de ses bienfaits envers l'Église.

Le *Corriere d'Italia* a fait remarquer que Pie X a été qualifié de Pape doux, mais que sa douceur sauvegarde fortement la puissance et la dignité du Saint-Siège.

La *Tribuna* a dit que le pontificat de Pie X a été, jusqu'à présent, un pontificat de restauration politique que Léon XIII voulut essayer.

Sa grande, son unique préoccupation, dont témoignent les actes les plus importants du pontife, est le point de vue spirituel, écrivait dernièrement un journaliste français.

Il faut se borner à quelques exemples, car peu de pontificats furent aussi fertiles en réformes que celui de Pie X, au moins jusqu'à ce jour.

La réforme de la musique sacrée par l'établissement du chant grégorien, la codification du droit canon, la condamnation du modernisme, le décret sur l'admission à la première Communion des enfants, qu'il fixe vers l'âge de sept ans, la multiplication des Congrès eucharistiques.

De plus, depuis son avènement, Pie X a créé, afin de promouvoir la propagation de la foi catholique, vingt-sept préfectures apostoliques dans les pays de mission, vingt-sept vicariats apostoliques, quarante-quatre évêchés et quinze archevêchés.

Le retour à l'unité romaine des différentes variétés d'Églises protestantes anglaises est aussi une des préoccupations de Pie X, ainsi que le retour des Églises schismatiques orientales.

Le Pape réformateur

PIE X RÉFORMERA-T-IL-AUSSI LE CALENDRIER ?

Le bréviaire se relie étroitement au reste de la liturgie et au calendrier.

Aussi parle-t-on beaucoup de réformes qui se prépareraient dans ce même ordre de choses.

La plus importante serait la fixation de Pâques à un dimanche fixe. Actuellement, la date peut varier du 23 mars (comme en 1913), au 25 avril.

Plusieurs circonstances nouvelles, et notamment la facilité plus grande des communications, créent des inconvénients plus ou moins sérieux à la variation de cette fête, qui occupe une telle place non seulement dans la vie religieuse, mais aussi dans la vie sociale et économique des peuples.

Il suffirait que le Pape en fixe la célébration une fois pour toutes, par exemple au premier dimanche d'avril, comme en cette année 1912.

D'autres vont même plus loin et proposent une réorganisation du calendrier encore plus radicale.

Elle consisterait à faire en sorte que les fêtes arrivent toujours à la même date du mois et le même jour de la semaine.

On y arriverait en décidant que l'année se composera désormais de 364 jours plus un jour intercalaire, ou deux jours intercalaires, quand l'année est bissextile.

Le dernier jour de l'an arrivant un samedi, le lendemain dimanche n'aurait point de date du mois ; on le désignerait sous un nom spécial : et le 1^{er} janvier serait le lundi. Avec 364 jours, le dernier jour de l'année suivant retomberait un samedi. Si l'année est bissextile, il y aurait deux jours à intercaler entre les dates régulières.

Pour obtenir un résultat plus complet, il faudrait, en outre, décider que chaque trimestre comprendrait deux mois de 30 jours et un de 31 jours. De la sorte, non seulement l'année, mais chaque trimestre commencerait toujours un lundi.

Les fêtes mobiles reviendraient toujours à la même date, et les fêtes à date fixe, comme la Noël, reviendraient chaque année au même jour de la semaine.

Tel est le système qui trouve des partisans de plus en plus nombreux.

Le Pape l'accepterait-il ? En tout cas, tout dépend de lui. Car s'il est un fait remarquable, c'est bien celui-là : que le Pape, dont certains gouvernements, comme celui de M. Fallières, par exemple, ignorent officiellement l'existence, est l'homme qui fixe chaque année pour le monde entier le calendrier, c'est-à-dire l'ordre régulateur d'une foule d'actes officiels.

Pie X a montré assez de volonté énergique et d'indépendance d'esprit pour qu'on puisse s'attendre de sa part à toutes ces réformes du calendrier, s'il les juge opportunes.

La fixation définitive de Pâques au premier ou au deuxième dimanche d'avril est déjà entrée dans le rang des possibilités prochaines.

LE CODE CANONIQUE DE PIE X

Mais la réforme principale à laquelle Pie X attachera surtout son nom, c'est la codification du droit canonique.

Jusqu'ici, les lois de l'Église ne formaient pas un tout ordonné. Elles étaient disséminées dans le *Corpus Juris*, les Décrétales pontificales et une masse de décrets et constitutions apostoliques.

C'est en ce même état que Napoléon trouva la législation française. Il fit le Code civil.

Dès la première année de son pontificat, Pie X a décidé de faire le Code du « droit canon » ou ecclésiastique.

Il a nommé une commission formée des canonistes romains et internationaux les plus renommés.

Depuis huit ans, cette commission n'a point cessé de travailler chaque jour, avec un zèle inlassable, sous la direction éminente du cardinal Gasparri, un ancien professeur de droit canon à l'Institut catholique de Paris.

Cette commission arrive au terme de ses travaux.

Dans les premiers mois de 1912, elle a envoyé aux évêques du monde entier la première partie du Code tel qu'elle l'a rédigé. Les évêques sont invités à présenter leurs observations, sur lesquelles la commission procédera à un nouveau travail de collationnement. L'épiscopat a six ou sept mois pour examiner le texte proposé et en référer. Le Code lui-même leur sera ainsi envoyé en trois fois.

On voit d'après cela que dans deux ans, trois au plus, le Code canonique pourra être édité.

Ce sera l'un des monuments les plus grandioses, non seulement du pontificat de Pie X, mais de la papauté dans les trois ou quatre derniers siècles.

C'est le Concile du Vatican qui se continue sous l'impulsion puissante de Pie X.

Beati Mortui !

— o —

Ce qui se remuait d'idées dans cette intelligence d'élite, ce qui s'agitait de nobles sentiments dans ce cœur, seul l'*alter ego* de l'abbé Stanislas-Alfred Lortie, M. Adjutor Rivard pourrait le dire.

Et pourtant ...

Le pénible labeur des examens annuels venait de se terminer à Québec en juin 1900. Promu au sacerdoce depuis une année, nous rêvions de dépenser notre vie dans une action efficace. Nous avons donc accepté joyeusement de passer, avec l'abbé Lortie, une dizaine de jours au Petit Cap afin de recevoir de lui une première impulsion.

Ce commerce fut une fête. Pendant la majeure partie de ces journées paisibles, nous nous promenions en sa compagnie à travers les allées sinueuses et montantes qui découpent la fraîcheur des ombrages. Par les clairières ouvertes sur le fleuve, on voyait le soleil danser sur les flots verts et les vagues lécher les cailloux blancs de la plage. Au-delà de la vallée creusée par le Saint-Laurent, la chaîne des collines ; derrière nous, la hauteur du cap Tourmente ; sur nos têtes, les feuilles poussées en haut par la brise : tout s'unissait pour élever le regard et la pensée.

Depuis longtemps celle de l'abbé Lortie habitait les sommets.

Il rêvait d'abord de fournir aux générations montantes de nos étudiants un livre de solide doctrine philosophique. C'était sa conviction que la plupart des erreurs germent chez nous, moins à cause d'un vice de la volonté que d'un défaut de connaissances précises et claires sur les problèmes fondamentaux. La philosophie moderne, à base d'histoire et de critique, lui semblait procurer plus d'intérêt éphémère que de sérieuse formation. Il ambitionnait d'accentuer le goût de la vraie scolastique prônée par l'encyclique *Aeterni Patris*, de tenir avec elle le milieu entre la déduction et l'induction pures, de la compléter par l'ensemble des vérités sociales dont notre époque et les conditions de notre existence nationale réclamaient l'enseignement. Sept années de leçons avaient suffi pour mûrir ce maître de 31 ans.

On sait ce qui advint : en 1910, paraissaient les trois volumes de la *Summa Philosophica*. Tous les professeurs remarquèrent avec quel art l'auteur avait condensé de longs développements de Zigliara et rendu ainsi plus lumineuses des théories ainsi abstruses que celles de la connaissance et de la moralité. Tous les critiques s'accordèrent à louer l'importance assignée aux questions actuelles : rapports de l'Église et de l'État, éducation, organisation professionnelle, conflits des patrons et des ouvriers. Déjà, l'ouvrage est classique, malgré la faiblesse que l'on reconnaît à certains arguments. Le succès dépassa les espérances du maître à ce point que, deux ans après, la provision étant épuisée, il compléta la ruine de sa santé en préparant une réédition.

Le premier rêve de juillet 1900 était devenu une réalité... En octobre 1903, nous allions à notre tour, poussé par cette inspiration, nous abriter sous le toit du Collège Canadien de Rome et puiser pendant deux ans, à la Propagande et au Collège Romain, à la source même où notre ami avait longuement bu la vraie scolastique.

Doctrinaire sûr de ses théories, l'abbé Lortie rêvait de les appliquer dans le domaine social. Ce même matin de juillet 1900, avait-il médité plus que de coutume sur le *Misericordiamper turbam* de l'Évangile ? Avec quelle passion il nous expliquait son désir de mieux connaître les besoins de nos classes diverses, d'étudier par le détail les conditions faites à nos ouvriers dans les usines et le régime économique de nos campagnes ! Des enquêtes patientes, conduites par un groupe d'hommes bien intentionnés, devaient révéler, avec les causes de certaines malaises déjà perceptibles, les effets désastreux. Enfin comme les difficultés sociales sont trop souvent le produit d'erreurs semées dans les esprits, la fondation d'un journal appuyé sur la doctrine du catholicisme intégral, et animé du sain esprit social, serait une borne opposée à la déformation intellectuelle et à ses conséquences.

Ce qui advint, encore, c'est qu'en 1906, la « Société d'économie politique et sociale » se formait à Québec avec l'abbé Lortie, pour secrétaire. Déjà, en 1901, l'éminent archevêque de Québec avait rendu la sentence célèbre qui prévenait le conflit entre les fabricants de chaussures et leurs employés. La

société de la « Réforme Sociale » publiait bientôt, dans les *Ouvriers des Deux-Mondes*, une monographie canadienne due à la plume de notre ami. En 1908 enfin, la société de publication de l'« Action Sociale » pour la création de laquelle il s'était dépensé, lançait le premier numéro de son organe et commençait toute une bibliothèque de bons livres avant d'ouvrir le secrétariat actuel des œuvres sociales. Parmi ces œuvres, aucune ne fut conduite avec plus d'entrain que la campagne de tempérance, et le congrès de septembre 1910; autant que sa parole, l'abbé Lortie, avait prodigué toutes les ressources de son esprit pour rédiger le bulletin d'enquête paroissiale.

L'autre rêve, en juillet 1900, devenait, lui aussi, une réalité... En novembre 1906, toujours guidé par cette inspiration et n'ayant pu trouver place à l'École libre des Sciences Politiques, dirigée à Paris par M. Leroy-Beaulieu, nous allions demander, à l'École des Hautes Études Sociales de la rue Dante, une première initiation à cette vaste branche des connaissances humaines.

S'il s'intéressait tant au sort de ses compatriotes nécessiteux c'est que l'abbé Lortie entretenait, à l'égard de sa patrie, l'amour d'un enfant pour sa mère. Nous nous le rappelons avec émotion; en ces mêmes jours de juillet 1900, il nous expliquait les deux bases sur lesquelles repose la permanence de notre race: la pureté de notre langue et l'intégrité de nos croyances. A nos évêques, il abandonnait le soin de monter la garde autour de notre foi, et il rêvait d'un groupe d'hommes intelligents qui consacrerait leurs loisirs à étudier notre parler. Il fallait d'abord déloger l'ennemi, le subtil anglicisme; donner ensuite droit de cité aux vocables du terroir; assurer celui des vieux mots si pleins de sens et de pittoresque; enseigner à tous le culte, l'orgueil du mot propre, de la phrase claire, du langage poli distingué. Une fois la langue purifiée, qui sait si l'on ne pourrait pas prêter main-forte aux écrivains, les encourager par des concours et des récompenses, éveiller même quelques vocations? Plus soucieux de notre parler, nous serions moins indignes de notre patrie d'origine. Notre ardeur à préserver et accroître cette part de son héritage attirerait sur nous ses regards. Des relations nouvelles s'établiraient

entre les hommes de science des deux pays, et la France exercerait chez nous l'influence intellectuelle qui est l'un des traits de son génie.

Il advint enfin, qu'en 1902, la « Société du Parler Français au Canada » s'organisait à l'Université Laval de Québec et installait l'abbé Lortie comme son archiviste et son trésorier. Le *Bulletin* de la société commençait, au mois de septembre, cette série d'études qui lui ont valu, en 1911, une récompense de l'Académie française. Dans les salles de réunion s'entassent, depuis dix ans, les fiches les plus précieuses d'où sortira le *Glossaire franco canadien*, monument d'infatigable patience et de solide érudition. Le congrès de juin dernier, né tout d'une pièce du cerveau de l'abbé Lortie et de son fidèle Achate, M. Adjutor Rivard, a fait circuler à travers les différents éléments de la race un courant nouveau de vie féconde et intensive. Ce dernier effort, qui avait déjà ruiné la santé de notre ami, lui a coûté la vie ; il a dû sourire à la mort, convaincu comme il l'était, à la suite de Newman, que « tout grand succès se paie d'un grand sacrifice. »

Le dernier rêve de juillet 1900, était à son tour devenu un fait. En octobre 1905, toujours inspiré par notre ami, nous nous enflammions à notre tour auprès des maîtres de la Sorbonne, de l'Institut Catholique, de l'École des Hautes Études et du Collège de France à Paris d'un zèle pieux pour la langue et la littérature de nos pères.

Dans l'organisation de toutes ces entreprises que nous avons rappelées, l'abbé Lortie était partout ; il ne disparaissait qu'à l'heure du succès, pour se montrer de nouveau à l'instant de commencer une nouvelle tâche. Il s'éloigne pour de bon dans les mêmes circonstances que toujours ; cette fois, nous ne le reverrons plus que là-haut. Que de projets grandioses s'écroulent avec lui !

Il n'importe : l'abbé Lortie a posé les principes et les bases de notre action. Ceux qu'il a inspirés, ceux qui l'ont secondé demeurent pour tirer les conséquences et continuer l'édifice ; ils achèveront une œuvre qu'il n'a pu qu'ébaucher.

L'on rapporte ce mot de Vigny qu'« une grande vie, c'est une grande pensée de la jeunesse exécutée dans l'âge mûr ». L'esprit de l'abbé Lortie en conçut au moins trois, qui toute

sont parvenues à terme. Sa disparition, que nous prévoyions, nous arrachera moins de larmes de douleur qu'une prière faite de reconnaissance admirable.

Lorsque, à la fin de juin dernier, nous l'accompagnions de nouveau, avec l'abbé Poncheville et Zidler, sous les mêmes arbres du Petit Cap nous sentions que nous escortions la mort. Pourtant, nous ne redoutions pas l'issue : organisateur incomparable, d'œuvres éminemment utiles, professeur aimé, camarade sympathique au plus haut point, l'abbé Lortie est de ceux dont on peut dire, avec le Christ qu'il chérit tant : « Beati mortui ! » Au pied du catafalque, demain matin, nous redirons : « Beati mortui ! »

Abbé EMILE CHARTIER.

Le Devoir

Hospice Sainte-Anne de la Baie Saint-Paul

Le 12 août, une cérémonie religieuse très imposante marquait la clôture de la première retraite annuelle de la communauté des Petites Franciscaines de Marie. Diverses circonstances nous ont empêché d'en publier plus tôt le compte rendu.

Cette cérémonie fut présidée par M. l'abbé P. Bouchard, aumônier de la communauté, et le sermon de circonstance donné par le R. Père Alexandre, O. F. M., prédicateur de la retraite.

Assistaient au chœur : MM. les abbés N. Degagné, directeur du Grand Séminaire de Chicoutimi ; P. Vanier, curé de Oconto, Wisc., et J.-A. Tremblay, curé de la Pointe-au-Pic, frère d'une des élues du jour.

Voici la liste des nouvelles novices et professes.

VÊTURE : Mlles Clara Caron, d'Auburn, Maine, Sœur Marie-Germaine ; Eva Ménard, de Brunswick, Me, Sœur Marie-François-Solano ; Elise Bérubé, de Saint-Charles, Me, Sœur Marie-Alexandre ; Marie-E. Thisdèle, de Marinette, Wisc., Sœur Marie-Eustelle-de-l'Eucharistie ; Marg.-Laura Couture, de Worcester, Mass., Sœur Marie-Isabelle-de-Jésus ; Maria Lafrenière, de Saint-Elie-de-Caxton, Sœur Marie-de-l'Enfant-Jésus.

Iers VŒUX : Mlle Marie-Thérèse-Ouellette, de Terrebonne, Sœur Marie-Albéric-de-Jésus.

VŒUX ANNUELS : Sœurs Marie-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, Marie-Pierre-Baptiste, Marie-Ange-du-Saint-Esprit, Marie-Sébastien-du-S.-C., Marie-Joseph-de-l'Eucharistie, Marie-Augustin-du-S.-C., Gabriel-Maria, Marie-du-Crucifix, Marie-Joseph-de-Léonisse, Marie-Victorin, Marie-Bonaventure.

VŒUX PERPÉTUELS : Sœurs Marie-de-la-Miséricorde, Marie-de-l'Ascension, Marie-Bernadette-de-Jésus, Marie-du-Saint-Esprit, Marie-Antoinette-de-Florence, Marie-Catherine-de-Bologne, Marie-Hermine-de-Jésus, Marie-Françoise-des-Cinq-Plaies, Marie-Jeanne-de-Chantal.

Etrange histoire d'outre-tombe

Un missionnaire, digne de toute considération, a rapporté le fait suivant qui fut, il y a quelques années, reproduit par un grand journal de Londres.

Je suis prêtre séculier, et mon district, d'une vaste étendue, compte une population très agglomérée. J'ai deux confrères pour auxiliaires. Nous connaissons la majeure partie de nos fidèles, mais les migrations sont très fréquentes. Le presbytère est adossé à la chapelle, et l'un ou l'autre de nous est toujours prêt, nuit et jour, à répondre à toute invitation des malades ou des affligés.

Le samedi 3 novembre 1888, j'avais eu une très rude journée, et après des travaux spéciaux jusqu'à 10 h. $\frac{1}{4}$ du soir, je récitais le reste de mon office, et me préparais à me reposer. A ce moment, la sonnette fut violemment agitée. Je descendis rapidement l'escalier, et je trouvai notre ménagère en pourparlers avec une dame âgée et respectable, qui demandait d'un air suppliant qu'un prêtre voulût bien aller à telle maison, dans telle rue (elle indiquait le numéro), où se trouvait un jeune homme près de sa fin. Je demandai si cette visite pouvait être remise au lendemain ; la solliciteuse me pria, de la manière la plus instante, d'y aller immédiatement sans aucun délai.

Écrivant alors sur une ardoise le nom de la personne

malade et le numéro de la rue où j'étais appelé, je m'apprêtais à partir prenant sur moi tout ce qui serait nécessaire. En même temps je me plaignis à cette dame de ce qu'on n'avait pas choisi une heure moins tardive et plus raisonnable pour me prévenir. Toutefois m'apercevant que mes paroles, quoique simples et douces, semblaient lui faire de la peine, je changeai de ton, car, sans doute, j'avais pris celui d'un homme harassé de fatigue.

« Je serai auprès de vous en moins de vingt minutes, lui dis-je, vous pouvez compter sur ma présence et mon secours immédiat.

— Que Dieu récompense votre charité, soupira la visiteuse, qui semblait vivement affectée du danger de mort où se trouvait le malade, et qu'il daigne vous bénir à l'heure de votre mort, pour votre charité ! »

Je me fis répéter le nom de la rue, le numéro, et le nom du malade, car ce nom m'était inconnu, et mon interlocutrice ne l'était pas moins. Quoi qu'il en soit, en moins de vingt minutes, je fus prêt et quittai le presbytère pour remplir ma mission de charité.

..*

C'était une froide nuit de novembre, et bien que ce fût un samedi, il y avait peu de monde dans les rues, car le brouillard était très épais... Enfin, après avoir marché quelque temps, j'arrivai à la maison indiquée et je sonnai. Une vieille femme se présente :

« N'y a-t-il pas ici quelqu'un de très malade ? lui demandai-je.

— Pas ici, Monsieur, pas dans cette maison. Il n'y a personne dans ce cas.

— En êtes-vous bien sûre ? lui dis-je. Car une dame vient de me demander à l'instant pour un homme qui touche à sa fin. Je viens de la chapelle catholique et la personne qui m'a fait demander a beaucoup insisté.

— Tout le monde va fort bien ici, monsieur ; il n'y a ni malades, ni mourants, mais je ne connais pas nos voisins. On vous a mal indiqué le numéro. »

Faisant mes excuses à la servante de l'avoir dérangée, j'allais rentrer chez moi, lorsqu'un jeune homme sortit d'une

pièce vis-à-vis de la porte d'entrée; il avait entendu une partie de notre conversation, et exprima courtoisement son regret de ce que j'avais été dérangé sans raison, par un temps si fâcheux et à une heure si tardive, un samedi soir. Ses manières et sa voix étaient très affables. Il fit signe à la servante de se retirer et me dit :

« Père, ne voudriez-vous pas rester quelque peu dans cette chambre ? Voici un bon feu, il faut vous chauffer avant de partir. »

Je lui redis en peu de mots ce dont il s'agissait et, en m'asseyant, je maugréai contre les personnes qui n'ont pas soin de donner exactement leur adresse.

« N'y a-t-il pas des catholiques dans cette maison ? lui demandai-je de nouveau, car j'avais été frappé de ce qu'il m'avait appelé Père.

— Il n'y en a pas, et cependant il devrait y en avoir. Je devrais être catholique moi-même, ayant été baptisé catholique. »

Ceci amena une conversation des plus sérieuses, qui dura une demi-heure. J'appris qu'il avait négligé ses devoirs religieux depuis dix ans, et qu'il n'était jamais entré dans la chapelle de notre mission. Je lui fis connaître ce qu'il avait à faire sans délai. Bien que négligent dans la pratique, il n'avait pas perdu la foi. Bref, j'entendis sa confession et je partis.

Le lendemain, j'attendis vainement le jeune homme au presbytère, où je lui avais donné rendez-vous; je ne pus, non plus, constater sa présence aux offices. Je fus surpris, mais je repoussai immédiatement le soupçon qui vint en moi. Le lundi matin, sa vieille et fidèle servante vint, le cœur brisé de douleur, m'apprendre sa mort subite ! Je fus, je l'avoue, atterré à cette nouvelle. On l'avait trouvé mort dans son lit. D'après la déclaration du docteur, il était mort d'un rhumatisme au cœur, quelques heures après notre entretien.

J'allai dans la maison où le corps avait été mis en bière, pour y réciter les prières des morts préparatoires au service public qui devait avoir lieu dans un cimetière du nord-ouest de Londres. Le cercueil était placé sur deux tréteaux dans la chambre mortuaire. Sur le manteau de la cheminée un portrait à l'huile attira mes regards. Je le contemplai d'abord

avec une vive curiosité, puis avec le sentiment d'une sainte frayeur : c'était le portrait de la vieille dame qui était venue me chercher « pour un jeune homme près de sa fin ! » La ressemblance était frappante, et au témoignage de la domestique, ce portrait fidèle était celui de la mère du jeune homme. Or, elle avait quitté cette terre depuis plusieurs années, avant le trépas subit de son fils ! . . . C'était elle, elle-même, cette vénérable défunte, qui était venue m'avertir ! . . .

Sollicitudes maternelles d'outre-tombe, que vous êtes touchantes ! et que Dieu est bon !

(Reproduit du *New-York Herald*, par *l'Idéal*, Paris)

—•••— Pourquoi l'index ? (1) —o—

Dans le monde laïque, personne ne sait au juste ce que c'est que l'*Index* et comment il fonctionne.

Le Pape, gardien de la foi, étend sa juridiction sur tous les écrits qui paraissent dans le monde, de quelques mains qu'ils soient partis. On lui défère un ouvrage qui vient d'être publié et qui fait du bruit. On lui demande : « Pouvons-nous le lire ? » Il répond, après l'avoir fait mûrement examiner, par la voie de l'*Index* : « Non, mes enfants, vous ne devez pas le lire, car vous pourriez y compromettre l'intégrité de votre foi et de vos mœurs. »

Eh bien, est-ce qu'en parlant ainsi le Pape n'use pas d'un droit incontestable ? Mais ce droit, que vous refusez au Pape, nous l'avons tous dans la sphère de notre action, et nous l'exerçons comme il nous plaît.

Est-ce que moi, par exemple, je ne suis pas dans le feuilleton dramatique une manière de pape au petit pied ? Il y a parmi mes lecteurs un certain nombre de braves gens qui ont confiance dans mon jugement et dans ma probité. Quand je leur dis : « Cette pièce-là est exécration et ennuyeuse ; n'allez pas la voir, » que fais-je autre chose que de la mettre à l'*Index* ?

Cet *Index*, mon Dieu, vaut ce qu'il vaut. Parmi mes fidèles, quelques-uns se hasardent tout de même à lâcher leurs six francs, et s'ils les regrettent ensuite, je suis en droit de leur dire : C'est bien fait ! Il ne fallait pas y aller ! Quant à ceux qui ne croient point en ma parole ils ne tiennent naturellement aucun compte de ma défense qui, pour eux, n'existe pas. Car les uns ne l'ont pas lue, les autres s'en moquent.

(1) Il y a des cartes-poste « illustrées » : tout le monde en a vu. Il y a aussi des cartes poste « imprimées », et qui font leur petite propagande pour le bien. En voici un exemple.

Pourquoi ce qui est naturel chez un simple critique semble-t-il monstrueux chez le Pape ? Je tâche de protéger ce que je crois être le bon goût ; il tâche de protéger ce qu'il estime être la vraie foi. Je demande pour lui la même liberté que je prétends avoir pour moi !

FRANCISQUE SARCEY.

Cours abrégé d'histoire naturelle

à l'usage des Maisons d'éducation

PAR L'ABBÉ V.-A. HUARD

ABRÉGÉ DE ZOOLOGIE.

ABRÉGÉ DE BOTANIQUE.

ABRÉGÉ DE MINÉRALOGIE.

ABRÉGÉ DE GÉOLOGIE.

Ces petits *Abrégés*, illustrés, qui varient d'une cinquantaine à une centaine de pages chacun, seront en vente, vers la mi-août, chez M. l'abbé Huard, à l'Archevêché de Québec, au prix de : 25 sous, l'unité ; \$ 2. 40 la douzaine. — Toutefois, l'*Abrégé de Géologie* ne sera prêt qu'au cours de l'automne. Nous l'annoncerons en temps utile.

En préparant ce « Cours abrégé d'histoire naturelle, » l'auteur s'est proposé : 1° de le rédiger tout d'abord au point de vue du Canada, et en même temps d'après le programme des examens du baccalauréat, pour les collèges classiques ; 2° d'éviter l'appareil trop technique, pour ne pas détourner les jeunes gens de ces sciences naturelles qui sont d'elles-mêmes si attachantes — quand on les présente avec assez de vie et non à l'état d'ossature sèche, aride et compliquée.

Garand & Thibault

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs

308 $\frac{1}{2}$, RUE SAINT-JOSEPH, QUÉBEC — Tél., 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre. — Oxydage. — Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre et vieux lustres nettoyés et vernis.

Aussi : argenteries de voitures. — Réparation d'ornements d'église.

Une Spécialité :

OUVRAGE GARANTI.

Une visite est sollicitée.

LIBRAIRIE AUBANEL FRERES

Éditeurs, Imprimeurs de Notre Saint Père le Pape, AVIGNON
(FRANCE).

LE LIVRE DE PIÉTÉ DE LA JEUNE FILLE AU PENSIONNAT ET DANS SA FAMILLE, par l'Auteur des *Paillettes d'Or*. — Ouvrage honoré de la Bénédiction et de plusieurs Brefs de Sa Sainteté, approuvé par un cardinal, plusieurs archevêques et évêques. — Edition de luxe. — DESSINS DE PAUL AVRIL. — Gravure de PANNEMAKER. — 524^e Edition. — Un volume in-16 raisin de 918 pages.

Reliures diverses de \$ 1.50 à 45 cts. — Demander le catalogue spécial.

OUVRAGES FAISANT SUITE AU LIVRE DE PIÉTÉ DE LA JEUNE FILLE :

LA VIE AU PENSIONNAT — Complément du *Livre de Piété de la Jeune Fille*. Par l'Auteur des *Paillettes d'Or*. — Ouvrage approuvé par S. G. Mgr l'Archevêque d'Avignon ; S. G. Mgr l'Archevêque d'Aix ; S. G. Mgr l'Evêque de Nancy et de Toul, et S. G. Mgr l'Evêque d'Evreux. Nouvelle édition, revue et augmentée. — Un beau volume in-16 raisin de XXVIII-306 pages. Broché, 63 cts. Demi-reliure amateur, \$ 1.00.

LA VIE APRÈS LE PENSIONNAT. Complément de la *Vie au Pensionnat*, par l'Auteur des *Paillettes d'Or*.

PREMIÈRE PARTIE, *La Jeune Fille et la Famille*. — DEUXIÈME PARTIE, *La Jeune Fille et la Paroisse*. — Ouvrage approuvé par S. G. Mgr l'Archevêque d'Avignon. (Nouvelle édition.) Revue et augmentée. — Un beau volume in-16 raisin de XXII-256 pages. Broché, 50 cts. Reliure percaline, tr. rouge, 95 cts. TROISIÈME PARTIE : *La Jeune fille et le Monde*. — Un beau volume in-16 raisin de XVI-224 pages. Broché, 50 cts. Reliure percaline, tranche rouge, 95 cts. — QUATRIÈME PARTIE, *La Jeune Fille et l'Avenir*. (9^{me} édition.) — Un beau volume in-16 raisin de XII-339 pages. Broché, 63 cts. Reliure percaline, tranche rouge, \$ 1.00.

Les quatre parties de *La Vie après le Pensionnat*, 3 beaux volumes, reliure percaline, dans un étui, \$ 3.00.

L'ENFANT DE DIEU, ou LES SUITES DE NOTRE BAPTÊME, par la RÉVÉRENDE MÈRE MARY LOYOLA, du couvent de M. Bar-York (Angleterre). Traduit de l'anglais par J. REYMOND. — Un volume in-16 jésus de XVI-296 pages. Broché, 75 cts. Relié percaline, \$ 1.00.

SOMMAIRE DE LA DOCTRINE CATHOLIQUE, en tableaux synoptiques, pour servir aux instructions paroissiales et aux catéchismes de persévérance, par l'Auteur des *Paillettes d'Or*. — Ouvrage honoré d'un Bref de Sa Sainteté, et approuvé par plusieurs cardinaux, archevêques et évêques. — PREMIÈRE PARTIE : I. *Les Commandements de Dieu et de l'Eglise*. II. *Les Conseils évangéliques*. III. *La Conscience*. IV. *Le Péché*. — Seizième édition. Un volume grand in-16 de XVI-224 pages. Broché, \$ 0.63. Relié percaline, tranche rouge, 88 cts. — DEUXIÈME PARTIE : *Le Symbole des Apôtres*. Quatorzième édition. Un volume grand in-16 de XII-416 pages. Broché, \$ 1.13 cts. Relié percaline, tranche rouge, \$ 1.38. TROISIÈME PARTIE : *La Grâce, la Prière, les Sacraments*. Seizième édition. Un volume grand in-16 de XII-572 pages. Broché, \$ 1.50. Relié percaline, tranche rouge. \$ 1.75.